



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

numérique

Question écrite n° 63470

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur le programme « Les métiers de l'internet », outil d'orientation sur les métiers du web et les formations, piloté par la Délégation aux usages de l'internet (DIU). Il souhaite connaître le bilan qu'elle tire de ce programme depuis la date de sa création, compte tenu des objectifs fixés initialement, ainsi que le nombre de visiteurs uniques mensuels du site correspondant (www.metiers.internet.gouv.fr).

Texte de la réponse

Le secteur des métiers de l'Internet offre de nombreuses opportunités d'emploi (plus de 100 000 par an en Europe) mais ce secteur peine à recruter faute de candidats et souffre d'un déficit d'image et d'un manque d'intérêt notamment de la part des jeunes qui en sont des usagers mais ont du mal à l'identifier comme potentiel secteur d'emploi. Pour que les jeunes puissent s'orienter dans ces métiers, il faut leur permettre de les identifier et de les connaître. Il leur faut également pouvoir prendre connaissance des différentes formations existantes car, si l'offre de formation visible en France concernant les métiers du Web est principalement de nature privée, l'offre publique n'est pas inexistante et plusieurs instituts universitaires de technologie (IUT) figurent en bonne place dans les différents classements. Toutefois, cette offre est peu lisible et dispose de moins de visibilité que l'offre privée, c'est pourquoi il est nécessaire de recenser et de promouvoir les formations publiques existantes. C'est pour répondre à ce besoin d'information que la délégation aux usages de l'internet (DUI) édite et anime depuis 2009 le « Portail des métiers de l'Internet » qui favorise une meilleure connaissance de ces métiers et des opportunités d'emploi qu'ils représentent, à travers : - la mise à disposition d'un référentiel de 69 fiches métiers sur les métiers de l'Internet ; - l'information sur les formations qui y conduisent en partenariat avec l'ONISEP ; - une veille diffusée sur les réseaux sociaux. L'audience mensuelle du portail se situe autour de 25 000 visiteurs uniques et près de 60 000 pages vues.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63470

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7295

Réponse publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1538